

Province du Nouveau-Brunswick
Frais remboursés au chef de l'opposition, au chefs des autres partis enregistrés et à leur personnel
du 1 avril au 30 juin 2024

Rapport préparé par le greffier de l'Assemblée législative

Susan Holt (chef de l'opposition officielle)

Frais de subsistance	0,00 \$		
Déplacements dans la province	2 910,09 \$		
Réunion d'affaires	72,59 \$	5 mars 2024	Réunions à Edmundson
Stationnement	3,48 \$	14 mars 2024	Réunions à Saint Jean
Hébergement	219,00 \$	8 avril 2024	Réunions à Bouctouche
Frais connexe	4,35 \$	8 avril 2024	Réunions à Bouctouche
Réunion d'affaires	68,86 \$	9 avril 2024	Réunions à Bouctouche
Réunion d'affaires	54,12 \$	16 avril 2024	Réunions à Florenceville-Bristol
Kilomètres	94,82 \$	16 avril 2024	Réunions à Florenceville-Bristol
Hébergement	149,00 \$	17 avril 2024	Réunions à Florenceville-Bristol
Frais connexes	4,35 \$	17 avril 2024	Réunions à Florenceville-Bristol
Kilomètres	170,47 \$	17 avril 2024	Réunions à Florenceville-Bristol
Repas	10,11 \$	17 avril 2024	Réunions à Florenceville-Bristol
Kilomètres	112,98 \$	18 avril 2024	Réunions à Saint George
Repas	10,11 \$	18 avril 2024	Réunions à Saint George
Réunion d'affaires	98,00 \$	18 avril 2024	Réunions à Saint George
Hébergement	178,02 \$	19 avril 2024	Réunions à Saint Jean
Frais connexes	4,35 \$	19 avril 2024	Réunions à Saint Jean
Stationnement	18,95 \$	19 avril 2024	Réunions à Saint Jean
Kilomètres	81,71 \$	19 avril 2024	Réunions à Saint Jean
Repas	10,11 \$	19 avril 2024	Réunions à Saint Jean
Réunion d'affaires	26,07 \$	19 avril 2024	Réunions à Saint Jean
Kilomètres	109,95 \$	22 avril 2024	Réunions à Moncton
Repas	50,46 \$	22 avril 2024	Réunions à Moncton
Kilomètres	111,97 \$	23 avril 2024	Réunions à Miramichi et Rogersville
Repas	50,46 \$	23 avril 2024	Réunions à Miramichi et Rogersville
Hébergement	171,81 \$	23 avril 2024	Réunions à Miramichi et Rogersville
Frais connexes	4,35 \$	23 avril 2024	Réunions à Miramichi et Rogersville
Stationnement	17,00 \$	23 avril 2024	Réunions à Miramichi et Rogersville
Kilomètres	129,62 \$	24 avril 2024	Réunions Tracadie-Sheila
Repas	24,24 \$	24 avril 2024	Réunions Tracadie-Sheila
Hébergement	120,00 \$	24 avril 2024	Réunions Tracadie-Sheila
Frais connexes	4,35 \$	24 avril 2024	Réunions Tracadie-Sheila
Kilomètres	134,16 \$	30 avril 2024	Réunions à Hampton
Repas	14,15 \$	30 avril 2024	Réunions à Hampton
Réunion d'affaires	101,17 \$	15 mai 2024	Réunions à Bathurst
Billet d'événement	79,95 \$	22 mai 2024	Événement à Saint Jean
Billet d'événement	200,00 \$	24 mai 2024	Événement à Fredericton
Billet d'événement	85,00 \$	25 mai 2024	Événement à Fredericton
Billet d'événement	110,00 \$	30 juin 2024	Événement à Fredericton
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00 \$		
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00 \$		
Autres frais	0,00 \$		

Kelly Cain (chef de cabinet, opposition officielle)

Frais de subsistance	0,00 \$		
Déplacements dans la province	322,37 \$		
Repas	26,21 \$	16 avril 2024	Réunions à Florenceville
Hébergement	139,00 \$	16 avril 2024	Réunions à Florenceville
Frais Connexes	4,35 \$	16 avril 2024	Réunions à Florenceville
Repas	10,10 \$	17 avril 2024	Réunions à Perth-Andover
Repas	26,21 \$	1er mai 2024	Reunions à Fredericton
Kilomètres	116,50 \$	26 juin 2024	Reunions à Sussex
Déplacements à l'extérieur de la province	\$0.00		
Déplacements à l'extérieur du pays	\$0.00		
Autres frais	\$0.00		

David Coon (chef du bureau du caucus Vert)

Frais de subsistance	0,00 \$		
Déplacements dans la province	13,91 \$		
Repas		13,91 \$	17 avril 2024 Réunions à Shippigan
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00 \$		
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00 \$		
Autres frais	0,00 \$		

Josh O'Donnell (chef de cabinet, bureau du caucus vert)

Frais de subsistance	0,00 \$
Déplacements dans la province	0,00 \$
Déplacements à l'extérieur de la province	0,00 \$
Déplacements à l'extérieur du pays	0,00 \$
Autres frais	0,00 \$

Notes :

Le rapport énumère les frais remboursés pendant la période, quelle que soit la date à laquelle les dépenses ont été engagées. Selon le paragraphe 31(3) de la Loi sur l'Assemblée législative, les députés ont droit au remboursement des frais qui sont réclamés dans les 45 jours de la fin de l'exercice financier.

Le rapport n'énumère pas les frais liés à la participation aux séances de l'Assemblée législative ou aux réunions des comités parlementaires. Ces frais sont énumérés dans le document intitulé « Frais de logement, de subsistance, de déplacements, de comité et autres ».